

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

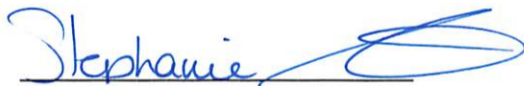
Est, par la présente, donné par la greffière-trésorière
de la susdite municipalité que,

Conformément à l'article 6.1.1 du *Code municipal*, la Municipalité de Saint-Anselme a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique durant le mois de septembre 2024.

Biens aliénés	Date	Acquéreur(s)	Prix
6 494 751	5 septembre 2024	Marc-Antoine Audet et Geneviève Gagnon	57 958.76 \$
6 494 752	5 septembre 2024	Marc-Antoine Audet et Geneviève Gagnon	58 527.10 \$
6 646 088	3 septembre 2024	Gestion Mathieu Nadeau inc.	286 228.25 \$

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des contrats de vente au bureau de la Municipalité, au 134 rue Principale à Saint-Anselme aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Anselme ce 15^e jour du mois d'octobre 2024.



Stéphanie Bélanger
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Saint-Anselme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le règlement n°437, soit le règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, entre 11 et 17 heures de l'après-midi, le 15^e jour du mois d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois d'octobre 2024.



Stéphanie Bélanger
Greffière-trésorière